



*Syndicat National de la DGFIP*

*FORCE OUVRIERE*

*Section de l'Aveyron*

[fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

## **Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local en Formation Spécialisée (CSAL FS) du 17 octobre 2023**

### **I/ Approbation du PV du CSAL FS du 29 juin 2023.**

Vote contre à l'unanimité. Pourquoi ? Lors de ce précédent CSAL FS, après avoir terminé la réunion, la directrice s'est émue d'une agression personnelle dont elle aurait été victime, sans autre indication, alors que toute l'assemblée s'était levée. Après vérification, FO-DGFIP n'était pas visé mais une autre OS, qui a demandé à enlever cette mention du PV. FO-DGFIP a rappelé que ne devait figurer au PV que ce qui était exprimé pendant la réunion. Solidaires a voté contre car il manquait les déclarations liminaires lues qui doivent être jointes.

### **II/ DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) / PAP (Plan Annuel de Prévention).**

Comme chaque année, un groupe de travail s'est réuni en juin 2023 pour travailler sur ces documents. Cette année, les consultations ont été menées au Centre de Contact des Professionnels de Decazeville (CCPro) et à la Brigade de Vérification.

Trois groupes de risques majeurs ressortent de ce document :

- les Risques Psychosociaux (RPS) au Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) et au Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Affrique ainsi que les évolutions des missions qui accroissent les RPS.
- le risque incendie.
- la forte demande de matériel ergonomique au CCPro.

FO-DGFIP rappelle que tous les services n'ont pas répondu au DUERP alors que c'est une obligation. Certains chefs de service aussi ont pu répondre sans consulter les agents. Le directeur décide donc de missionner l'Assistant de Prévention pour être présent aux réunions dans les services.

L'assistante sociale indique qu'il serait judicieux, concernant les RPS, de mettre en place une cellule de veille où pourraient être abordés des éléments concrets et instaurer un dialogue social pour chercher des solutions. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) estime qu'il est nécessaire de relancer le Groupe de Travail (GT) qui avait déjà été initié en Aveyron et de se concentrer sur le métier et le travail réel des agents. Les responsables métiers pourraient être invités. FO-DGFIP a rappelé que ce GT s'était soldé par un échec car les demandes d'informations aux RH, comme les indicateurs du Tableau de Veille Sociale, n'ont jamais été fournies.

La chaleur sur les sites du département a été longuement discutée. Les épisodes caniculaires ne sont plus exceptionnels mais sont devenus la norme. Certains services ont vu leur thermomètre dépasser allègrement les 30 degrés. Difficile de travailler dans ces conditions. La DGFIP est l'une des rares administrations à ne pas être climatisée (pour les bâtiments dont elle est propriétaire). Il y a un vaste chantier sur ce sujet qui deviendra de plus en plus important.

FO-DGFIP a voté pour les DUERP et le PAP (les autres OS se sont abstenues). FO-DGFIP a participé comme les autres OS à l'élaboration de ces documents. Nos demandes et observations ont été prises en compte. Les problèmes soulevés lors des visites de postes du SDIF de Millau et du SGC de Saint-Affrique ressortent bien. Il n'en demeure pas moins que nous regrettons, notamment en matière de RPS, les mesures de prévention envisagées par la direction qui sont très insuffisantes ou inadaptées. Bien souvent, ces RPS sont générés par un manque criant de personnel dans les services et par des restructurations dévastatrices. La seule solution étant de recruter, de mettre des agents titulaires dans les services et d'arrêter de détruire nos missions de service public.

### III/ Compte-rendu du sondage sur le Télétravail.

Un sondage sur le Télétravail a été mené il y a quelques mois par la DDFIP de l'Aveyron. 79 agents ont répondu (dont 52 télétravailleurs).

Le nombre de télétravailleurs en Aveyron, après avoir fortement augmenté avec la généralisation des équipements, connaît une baisse en 2023.

- 7 télétravailleurs en 2019
- 125 en 2021
- 208 en 2022
- **187 en 2023**

FO-DGFIP a rappelé que si des idées reçues sur le télétravail sont à déconstruire (comme les agents en télétravail qui ne travailleraient pas), il n'en demeure pas moins qu'il y a un conditionnement fort qui présente le télétravail comme quelque chose de génial qui serait la solution à tous les problèmes. **Le télétravail est simplement une nouvelle forme d'organisation du travail avec des aspects positifs et négatifs.** Les aspects positifs relevés dans l'enquête sont une meilleure concentration et organisation pour les agents ainsi qu'une diminution des déplacements (merci les restructurations !). Les aspects négatifs sont la perte de lien social, l'isolement et une dégradation du service public.

Au final, si 17 agents sur 79 se disent très satisfaits du télétravail, on ne peut pas dire que cette organisation du travail soit l'eldorado promis par certains. C'est souvent par défaut et pour répondre à certains de leurs besoins que les agents se tournent vers le télétravail. Limiter les trajets est un élément essentiel aujourd'hui après le passage du NRP. Sur les 27 agents ayant répondu qui ne font pas de télétravail, 12 indiquent comme raison la perte de lien social et 9 par choix personnel. Sur les 79 répondants, 46 sont installés dans un bureau partagé.

L'ISST rappelle d'être vigilant quant à l'installation des télétravailleurs à leur domicile (double écran, bureau, fauteuil), aux besoins de sièges adaptés pour les agents en situation de handicap et à l'importance de l'encadrement. Aujourd'hui la DDFIP de l'Aveyron fournit un deuxième écran aux télétravailleurs. Les sièges adaptés pour les personnes en situation de handicap sont à demander avec justificatifs et sont financés par un budget spécifique de Bercy.

#### **IV/ Opérations immobilières : réaménagement de l'accueil du CFP du 8 mai.**

Le projet a débuté en 2022 avec l'obtention de crédits pour mener une étude sur l'accueil du CFP du 8 Mai. L'antenne immobilière de Toulouse est intervenue. Le service BIL (Budget Immobilier Logistique) est fortement mobilisé sur ce sujet de taille. Les concertations avec les cadres et les agents ont été menées mais **jamais le CSAL-FS n'a été consulté en amont de ce projet alors que c'est une obligation réglementaire**. Aujourd'hui l'opération immobilière est présentée et tout est déjà ficelé. Si cette instance a des modifications à apporter, c'est déjà trop tard. On entre dans la phase d'exécution du projet. Ce n'est pas la première fois que l'instance est écartée des projets immobiliers d'envergure. FO-DGFIP le dénonce une fois de plus !

Les travaux commenceront le 01/12/2023 et s'étaleront jusqu'au 28/02/2024. Le point majeur de ces travaux concerne le désamiantage de toute la zone. Cela implique des déménagements pour certains agents et le déplacement de l'accueil du SIP et du SIE au premier étage. Le SPFE conservera son accueil actuel. **L'accueil transitoire sera mis en place dès le 06 novembre 2023**. Une salle d'attente de 30 personnes a été mise en place. Le BIL indique la possibilité de recevoir 150 personnes par demi-journée (la moyenne sur la même période l'année précédente étant de 60 personnes). Les personnes à mobilité réduite seront reçues en rdc ou au sous-sol. Les agents vont devoir entrer par l'extérieur via les escaliers de secours ; des clés seront distribuées. L'ascenseur sera fortement sollicité et chacun espère qu'il tiendra le coup. Des efforts durant cette période vont être nécessaires pour tous les agents du CFP.

L'ISST indique que le pupitre pour les voltigeurs prévus dans le hall et certains sièges posent problème en cas d'évacuation incendie. Il préconise l'achat d'une couverture anti feu. Il rappelle à la direction que les représentants du CSAL-FS doivent donner leur avis sur le plan d'évacuation (article R45 14-3 du Code du Travail). Mais on ne le leur a pas demandé...

#### **V/ Propositions de dépenses.**

Le budget formation initial attribué par la région étant épuisé, les formations et recyclages Sauveteur Secouriste au Travail sont pris en charge par l'enveloppe locale (860€ et 430€). Ont été validés sur le budget restant : l'installation de films miroirs sans tain réfléchissant pour le SIE de Villefranche (642€), 20 tapis de souris pour le CCPro (315€), 3 casques téléphones pour Montbazens et le SIP de Rodez (712,50€) et une lampe de bureau pour le SGC de Villefranche (60€). Les crédits restants seront destinés à l'achat de ventilateurs brumisateurs (6 à Millau, 5 au CCPro, 2 pour la DDFIP et 1 au SIP de Rodez). Ils ne pourront pas être tous achetés maintenant faute de crédits suffisants mais ils le seront dès le début d'année prochaine.

#### **VI/ Compte-rendu de la visite du CFP de Villefranche de Rouergue par l'ISST.**

L'ISST a présenté les grandes lignes de sa visite. Si le bâtiment est agréable dans son ensemble, bénéficie d'un restaurant administratif (qu'il faut pérenniser et soutenir) et a un parking privatif, de nombreux points sont à améliorer. Les fuites au niveau du toit ne sont toujours pas réglées malgré de nombreuses interventions de couvreurs. Des agents du SIP doivent mettre des récipients pour récupérer l'eau. Le toit est à reprendre en grande partie. Il y a un grand ménage à faire dans tout le bâtiment et plus particulièrement dans le local électrique (qui doit être vidé et fermé à clé). Des boutons de coupure d'urgence d'électricité doivent être mis en place pour intervenir en cas d'urgence. Le portail extérieur doit être équipé d'une serrure sans clé comme au CFP de Millau nécessaire en cas d'évacuation incendie. Des

dalles aux plafonds sont manquantes, ce qui est dangereux en cas d'incendie (favorise la propagation des fumées toxiques).

L'ISST souligne la densification importante du SGC sur les deux plateaux. Pour la partie SIP il y a beaucoup d'espace et les agents se plaignent du bruit. FO-DGFIP estime qu'il y a matière pour améliorer cet espace, qui le nécessite, et les conditions de vie des agents. La direction est d'accord pour mener un projet l'année prochaine sur cet espace. Le CSAL-FS suivra attentivement la réorganisation de l'espace qui sera proposée.

FO-DGFIP a également rappelé que dans le contexte actuel d'attentats et d'agressions, il faut être vigilant à prévenir toute intrusion dans les services. Les portes digicodes du SGC et du SIP ainsi que celles des box ne sont actuellement pas toujours fermées durant l'ouverture au public. La direction doit prendre attache avec le gestionnaire de site à ce sujet. Elle rappelle également que nous sommes en situation de plan vigipirate renforcé.

### **VII/ Examen des fiches de signalement et accidents de service.**

1 fiche de signalement a été présentée concernant une agression verbale violente au guichet de l'antenne du SIP à Saint-Affrique. La direction a écrit au contribuable.

1 déclaration d'accident de travail concernant une chute à la DDFIP a été présentée.

### **VIII/ Questions diverses.**

FO-DGFIP a proposé aux autres OS des **visites de postes** : le CCPro et l'accueil du 8 Mai (avant travaux) fin novembre 2023, le SGC de Rodez et l'accueil du 8 Mai (après travaux) en mars 2024. Les OS sont toutes favorables. La direction n'a pas fait d'objection.

Les casques du CCPro ont été également mis en question. Il semblerait qu'ils fonctionnent difficilement puisqu'ils grésillent et qu'il est difficile d'entendre l'utilisateur ou d'être entendu.



Les représentants FODGFIP-12.